



SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 7 mai 2018 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

- | | |
|--------------|-------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- Vacant | 5- Carl Croteau |
| 3- | 6- Claude Blais |

Madame Solanges Thibault est absente.

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-18-068

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 7 mai 2018 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Nomination d'un maire suppléant
5. Dernier paiement pour le déneigement des chemins
6. Matériaux granulaires et machinerie 2018
7. Abat-poussière 2018
8. Balayage de rues 2018

9. Proclamation de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2018-2019
10. Correspondance
11. Varia-OTJ
12. Période de question(s)
13. Levée de la séance

Que le point «Varia» reste ouvert tout au cours de la séance ordinaire.

ADOPTE

NO-18-069

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018, celle de la séance extraordinaire du 27 avril 2018 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 3 avril 2018, celle de la séance extraordinaire du 27 avril 2018 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-18-070

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET
DE L'ÉTAT DES REVENUS
ET DÉPENSES (ÉTAT DES RÉSULTATS
BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois d'avril 2018, totalisant 92 695.53\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 14 à 17, totalisant 5 875.69\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration

2 867.40\$

Des soumissions par voie d'invitation écrite ont été demandées auprès de trois (3) entrepreneurs afin de présenter une soumission pour l'achat d'abat-poussière pour 2018. Deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre, un (1) jugé conforme, et nous proposons de réaliser les travaux demandés pour le taux suivant :

Transport Adrien Roy & filles Inc. 0.3350\$/l

Suite à l'analyse des soumissions reçues, les membres de ce conseil octroient le contrat de calcium 2018 à la firme « Transport Adrien Roy & Filles Inc.» celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite soit au taux de 0.3350\$/l.

ADOPTE

NO-18-075

BALAYAGE DE RUES

Madame Dannie Mercier présente à cette séance ordinaire du conseil du 7 mai 2018 divulgue ses intérêts et s'abstient de participer, de voter et se retire de la prise de décision par rapport à la résolution suivante concernant le balayage de rues.

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Des soumissions par voie d'invitation écrite ont été demandées auprès de trois (3) entrepreneurs afin de présenter une soumission pour le balayage de rues pour 2018. Trois (3) soumissionnaires ont déposé leur offre, un (1) jugé conforme, et nous proposons de réaliser les travaux demandés pour le prix suivant :

Germain Daigle excavation enr, 95,00\$/heure

Suite à l'analyse des soumissions reçues, les membres de ce conseil octroient le contrat de balayage de rues 2018 à la firme « Germain Daigle excavation enr. » celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite soit 95,00\$ de l'heure.

ADOPTE

NO-18-076

**PROCLAMATION DE LA
CAMPAGNE ANNUELLE
DE PROMOTION
DE LA SANTÉ MENTALE
2018-2019**

- Considérant que** la **Semaine nationale de la santé mentale** qui se déroule **du 7 au 13 mai** est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « **Agir pour donner du sens**» **dans votre milieu.**
- Considérant que** la politique gouvernementale de prévention en santé a comme objectif qu'en 2025, 80% de la population ait un niveau élevé de bien-être émotionnel et psychosocial;
- Considérant que** que participer à la Campagne peut contribuer à atteindre cet objectif collectif ;
- Considérant que** que la Campagne 2017-2018 proposait « 7 astuces pour se recharger» soit des facteurs de protection en santé mentale;
- Considérant que** la Campagne 2018-2019 met l'accent sur l'une d'entre elles : **AGIR**

il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne au www.santementaleca.com/intro_2018-2019.html;**
- **en encourageant les initiatives et activités** organisées sur le territoire;
- **en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale** lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, je, Jessika Lacombe mairesse de la Municipalité Saint-Adrien-d'Irlande, proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2018-2019 dans la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices d'un des astuces retenu pour 2018-2019 soit AGIR.

ADOPTE

NO-18-077

CORRESPONDANCE

Un avis public d'élection a été donné le 26 avril 2018 pour le poste de conseiller no. 2
Déclaration de candidature du 30 avril 2018 au 10 mai 2018 de 10h à 12h et de 14h à 16h.
Vendredi le 11 mai 2018, dernier jour de mise en candidature, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.

Si plus d'un candidat à un même poste,

Bureau de révision le 28 mai 2018 de 10h à 16h30 et 19h à 22h

Bureau de révision le 29 mai de 10h à 17h30

Un vote par anticipation sera tenu le 3 juin 2018

Un scrutin sera tenu le 10 juin 2018.

Lettre reçue, datée du 19 avril 2018 de la part de Marc Laflamme Gros bravo pour l'entente intervenue entre le Cegep de Thetford et notre municipalité pour le service de bibliothèque sans frais pour les citoyens de Saint-Adrien-d'Irlande.

Lettre reçue, datée du 22 avril 2018, de la part du Quad Amiante Région de Thetford pour obtenir de la municipalité la permission de circuler sur notre territoire dans un certain secteur.

NO-18-078

VARIA

OTJ-ventes de pains- Porte à porte sera fait le 16 mai 2018.

NO-18-079

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-18-080

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 24.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal